



**Synergîle**

Pôle d'innovation de la Guadeloupe

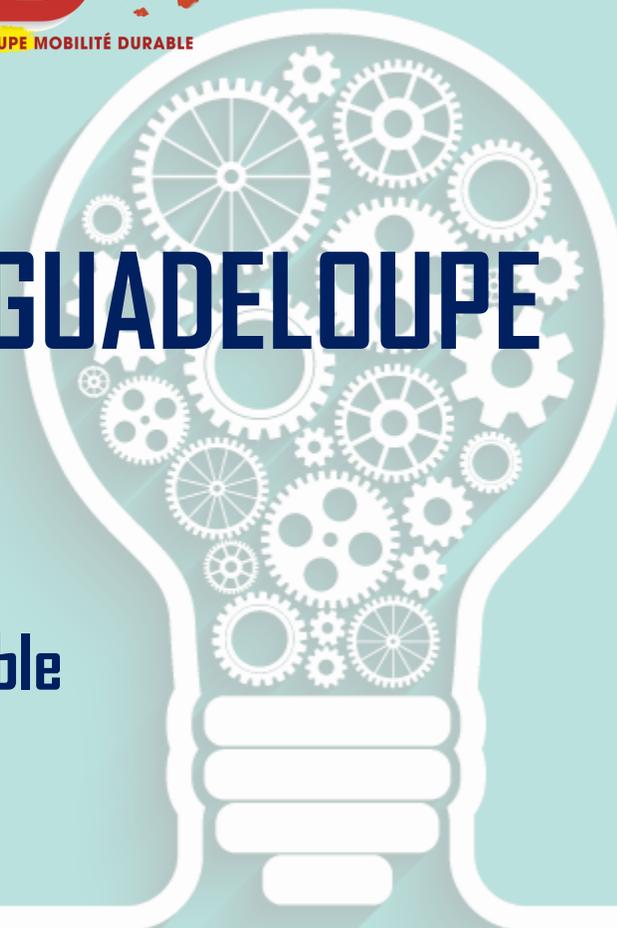


# LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN GUADELOUPE

**Nom : Marielle MAYA**

**Fonction : Chargée mission Guadeloupe Mobilité Durable**

**Organisme : Le pôle d'innovation Synergîle**



Direction  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement



## Qui sommes-nous ?

Le pôle d'innovation SYNERGÎLE, spécialisé dans la transition énergétique et écologique, est une interface entre les sphères techniques, scientifiques et institutionnelles. Véritable organisation frontrière, le pôle constitue un catalyseur pour le développement du potentiel d'innovation des entreprises et des acteurs du territoire.

Le pôle mobilise les entreprises qu'elles soient petites ou grandes, les réseaux de chercheurs et d'acteurs territoriaux dans le but de les accompagner dans leur démarche d'adaptations énergétique, écologique et d'innovation. Synergîle recherche et diffuse un ensemble de solutions techniques, organisationnelles et financières adaptées aux besoins de ses adhérents et favorise leur participation à des projets de recherche.

### Le pôle d'innovation est constitué de 6 départements :

- L'Ingénierie de l'innovation énergie et matériaux (INNOV) ;
- L'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat (OREC) ;
- L'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) ;
- L'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie circulaire (ORDEC) ;
- Guadeloupe Mobilité Durable (GMD) ;
- Le Réseau Bâtiment Durable (RBD).



## Le pôle d'innovation

### Synergîle : 14 ans au service de l'innovation en Guadeloupe !

Le pôle est partenaire des pôles de compétitivité Capénergies et Qualitropic. Son statut est celui d'une association loi 1901 à but non lucratif.

Le pôle compte une soixantaine d'adhérents, basés ou ayant des activités en Guadeloupe, Martinique ou Guyane, et en rapport avec ses compétences.

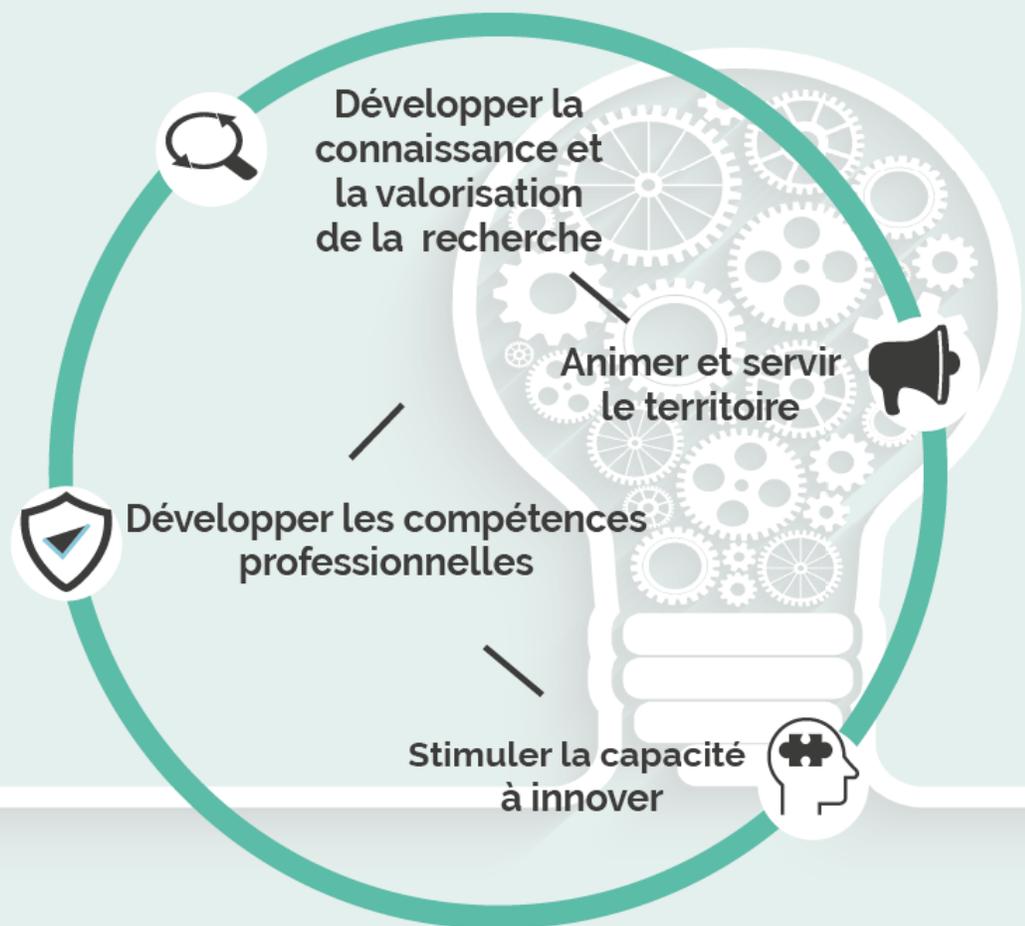
Synergîle est soutenu financièrement par : ses adhérents, la Région Guadeloupe et des organismes de l'Etat, tel que l'agence de la transition écologique (ADEME).

### Adhérer au pôle c'est :

- Intégrer une communauté d'excellence
- Etre accompagné pour le montage de projets individuels ou collaboratifs
- Développer des partenariats d'innovation
- Valoriser les retombées de vos projets via un plan d'actions de communication
- Former les équipes des adhérents aux évolutions techniques et réglementaires
- Bénéficier d'un espace d'échanges et de travail au coeur de la zone économique de Jarry

# Nos objectifs et nos départements

## LA ROUE DE L'INNOVATION



## Nos départements



Ingénierie de l'innovation

Mission soutenue par :  
La Région Guadeloupe, la Dieccte, CAPENERGIES, QUALTROPIC, la SARA, l'AFD, l'UNION EUROPEENNE



Réseau Bâtiment Durable

Mission soutenue par :  
La Région Guadeloupe, la DEAL, l'ADEME, le CAUE, CROAG, ECOCO<sub>2</sub>, EDF, l'AFD



Guadeloupe Mobilité Durable

Mission soutenue par :  
La Région Guadeloupe, la DEAL, l'ADEME, l'AVERE FRANCE, EDF, le GROUPE LORET, la SARA, l'AFD, la STAC



Observatoire Régional de l'Énergie et du Climat

Mission soutenue par :  
La Région Guadeloupe, la DEAL, l'ADEME, EDF SEI, la SARA, Le SYMEG, METEO-FRANCE, ALBIOMA, l'AFD



Écologie Industrielle et Territoriale

Mission soutenue par :  
La Région Guadeloupe, la DEAL, la DIECCTE, l'ADEME, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe, la SARA, GARDEL, l'AMPI, ALBIOMA, l'INRAE, l'AFD



Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire

Mission soutenue par :  
La Région Guadeloupe, la DEAL, l'ADEME, l'AFD

Les partenaires des départements participent à l'orientation stratégique des actions menées par les départements et participent à leur financement.



**Synerg**ÎLE

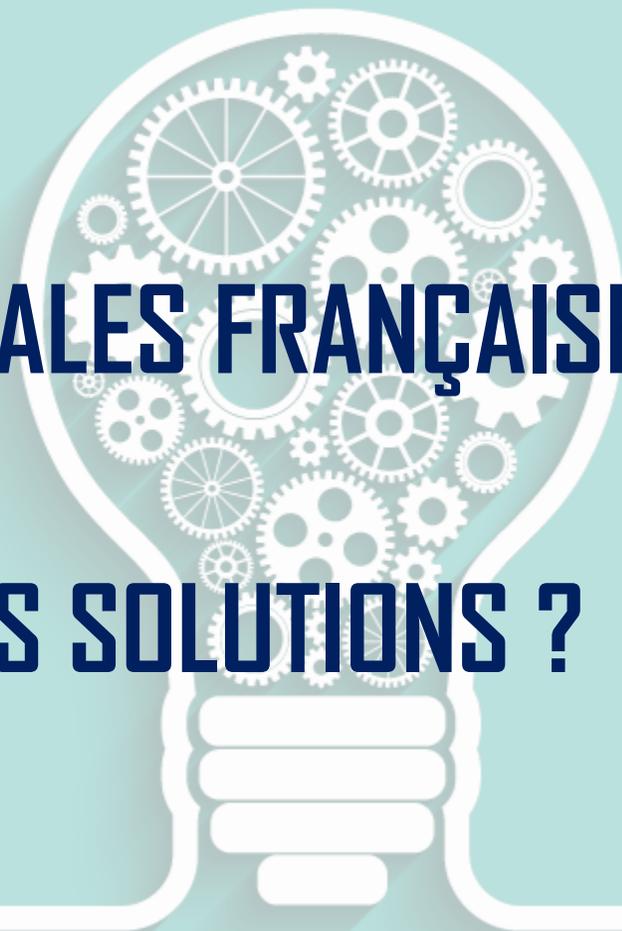
Pôle d'innovation de la Guadeloupe



Sommaire

**I. LES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES FRANÇAISES**

**II. LA VOITURE ÉLECTRIQUE, UNE DES SOLUTIONS ?**





# SynergÎLE

Pôle d'innovation de la Guadeloupe



## LES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES FRANÇAISE



Direction  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement



## Rappel et objectifs de la LOM

### Définition de la loi LOM

La **LOM** (Loi d'Orientation des Mobilités) a été promulguée en **2019**.

Elle vise à améliorer les déplacements quotidiens tout en intégrant la protection de l'environnement.

L'objectif de cette loi est d'atteindre une décarbonisation complète d'ici **2050**.



## Rappel et objectifs de la LOM

### Mesures mises en place par la LOM

- ✓ **Proposer** des alternatives à la voiture à essence.
- ✓ **Améliorer** les transports quotidiens existants.
- ✓ **Développer** de nouvelles solutions de transport sur de nombreux territoires.
- ✓ **Lutter** contre les déserts de mobilité notamment sur les territoires ruraux.
- ✓ **Réduire** la pollution due aux modes de transports.



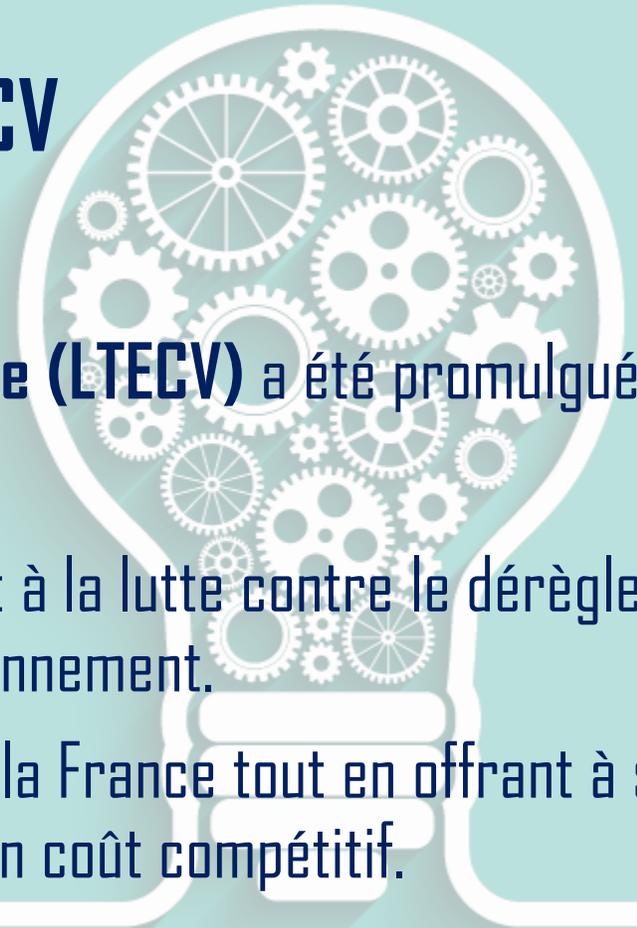
## Rappel et objectifs de LTECV

### Définition de la LTECV

**La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) a été promulguée le 17 août 2015.**

Elle vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement.

Elle vise également à renforcer l'indépendance énergétique de la France tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif.



## Rappel et objectifs de la Loi LOM et de la loi LTECV

### Mesures mises en place par la LTECV

- ✓ **Développer** l'offre des véhicules à faibles émissions, y compris électriques.
- ✓ **Encourager** les reports modaux de la voiture individuelle vers les transports en commun, le vélo et la marche.
- ✓ **Améliorer** l'efficacité énergétique du parc de véhicules.
- ✓ **Développer** des modes de transports collaboratifs, comme l'autopartage ou le covoiturage.
- ✓ **Augmenter** le taux de remplissage des véhicules de transport de marchandises.





SynergÎLE

Pôle d'innovation de la Guadeloupe

**GMD**

GAUDELOUPE MOBILITÉ DURABLE

**LA VOITURE ÉLECTRIQUE, UNE DES SOLUTIONS ?**

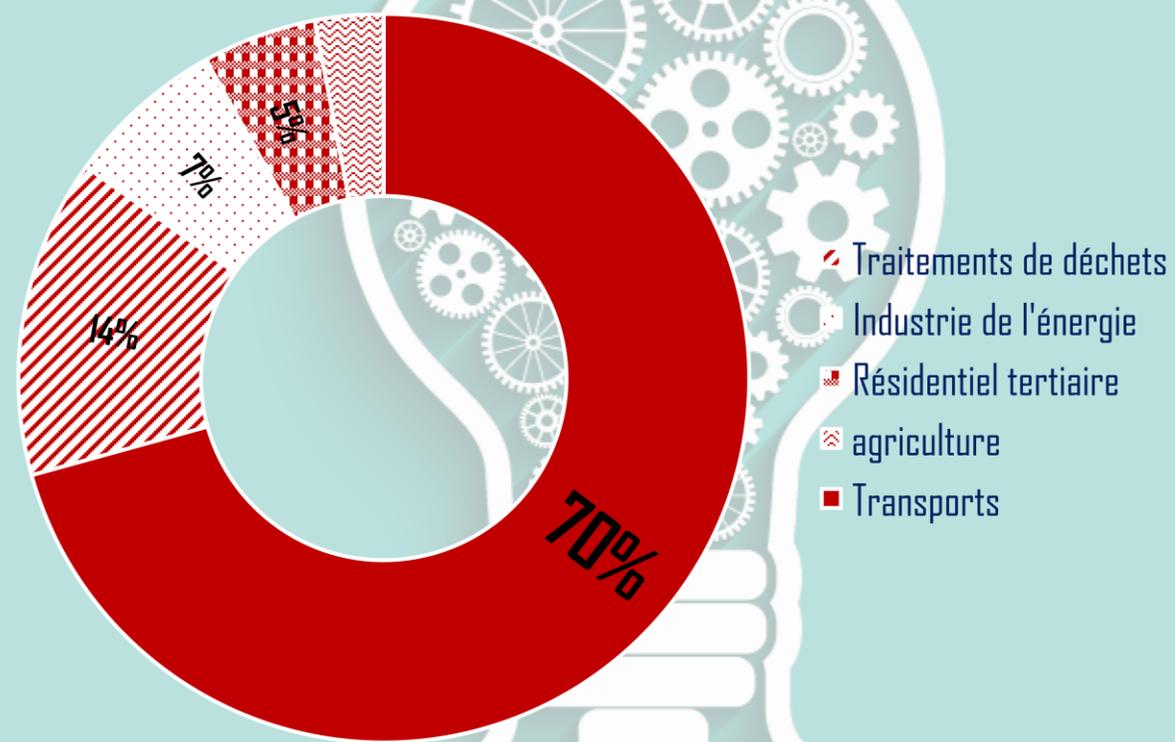


## Où en sommes-nous en Guadeloupe ?

Le transport représente **1/3** des émissions de gaz à effet de serre.

**70 %**, c'est la part que représente les transports en Guadeloupe dans les émissions de Gaz à Effet de Serre.

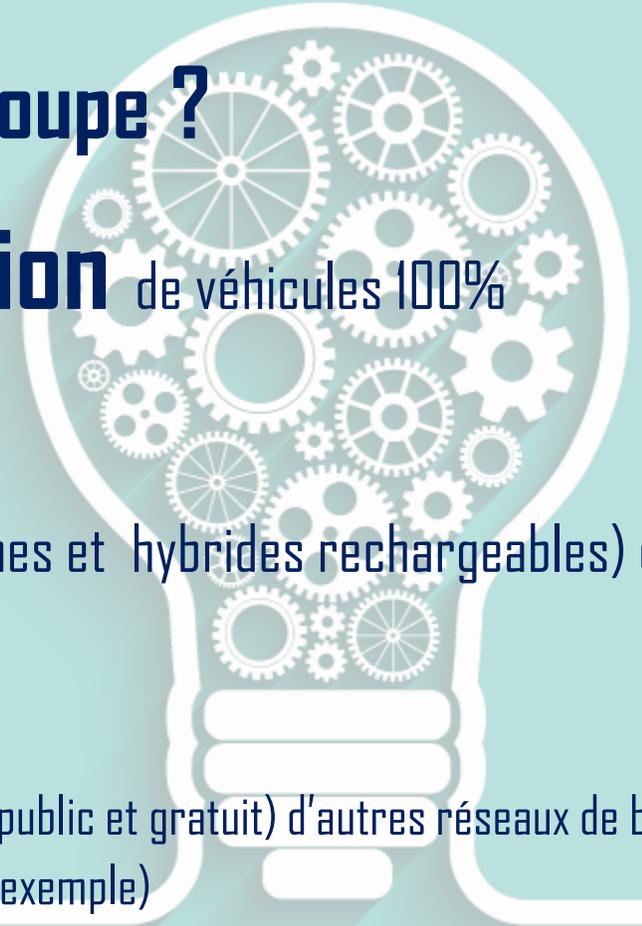
Les carburants fossiles sont la principale source d'énergie du secteur des transports du territoire.



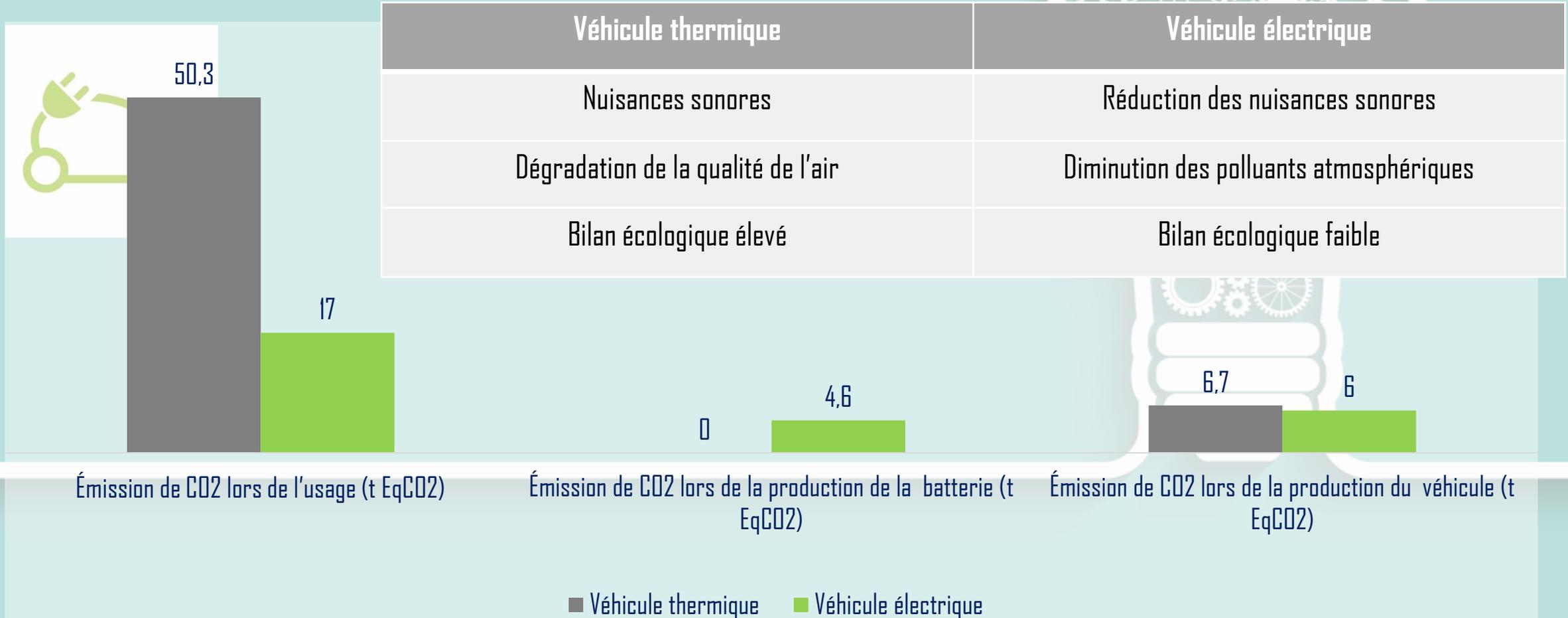
Répartition des émissions régionales par secteur

## Où en sommes-nous en Guadeloupe ?

- Le contrat stratégique de la filière automobile vise à atteindre **1 million** de véhicules 100% électriques en circulation d'ici fin 2022 en France.
- **6842**, c'est le nombre de véhicules électriques (batteries, hydrogènes et hybrides rechargeables) qui étaient en circulation en Outre-Mer fin 2020 dont 995 en Guadeloupe.
- La Guadeloupe compte **27** bornes de recharge normale en 2021. (accès public et gratuit) d'autres réseaux de borne sont en développement avec des systèmes de recharge par abonnement – EZ drive par exemple)



# Quels sont les apports du véhicule électrique en Guadeloupe ?



Véhicule thermique	Véhicule électrique
Nuisances sonores	Réduction des nuisances sonores
Dégradation de la qualité de l'air	Diminution des polluants atmosphériques
Bilan écologique élevé	Bilan écologique faible

## Quelle borne de recharge en Guadeloupe?

- Une borne de **recharge normale** permet de transférer de l'électricité vers un véhicule électrique à une **puissance inférieure ou égale à 22 KW.**
- Une borne de **recharge rapide** permet de transférer de l'électricité vers un véhicule électrique à une **puissance strictement supérieure à 22 KW.**



## Quelle borne de recharge en Guadeloupe ?

- Pour une recharge complète sur une prise domestique (2 à 3,7 KW), il faut compter **10 heures.**
- Pour une recharge complète sur une borne de recharge normale, il faut compter **2 à 5 heures.**
- Pour une recharge complète sur une borne de recharge rapide, il faut compter **1 à 2 heures.**
- **Avec les autonomies actuelles des véhicules, une recharge complète couvre l'intégralité des besoins de la semaine pour quelqu'un qui roule 30 à 40 km par jour.**

## Quelle borne de recharge en Guadeloupe ?

- En Guadeloupe et en Martinique, il est préconisé d'utiliser des **bornes de recharge normale**, donc de puissance de 22 KW.
- Une borne de recharge normale :
  - ✓ **Permet de limiter l'impact sur le système électrique.**
  - ✓ **Permet de faire des économies** : sur le coût de fourniture de la borne et sur le coût de raccordement qui peut s'élever à plusieurs milliers d'euros pour les bornes de forte puissance.



En Guadeloupe, à Destreland, il existe 2 bornes Doubles. Ces bornes sont positionnées sur le parking étage. Lors de la remise de la carte d'accès, les règles d'utilisation de la borne y sont affichées.

## Quels dispositifs sont recommandés ?

- **La borne à la demande** est un moyen efficace de répondre aux besoins de recharge résidentielle pour les collectivités.
- Les réseaux de bornes déployés avec le modèle de la "borne à la demande" disposent donc généralement d'un meilleur taux d'utilisation et de rentabilité que les réseaux établis au travers de critères prédéfinis
- **Les points de recharge sur le réseau d'éclairage public** offrent l'avantage d'utiliser des supports existants,
- Les points de recharge sur le réseau d'éclairage public limitent le besoin en travaux de génie civil au coût parfois conséquent.



## Quels dispositifs sont recommandés ?

- **Le pilotage énergétique de la recharge** se définit comme la capacité à moduler temporairement la puissance électrique appellable d'un point de recharge en dehors des périodes de pointe et/ou en partageant une puissance électrique mutualisée.
- Le pilotage de la charge permet de **limiter la puissance appelée sur le réseau et d'optimiser les besoins d'investissements en infrastructures électriques.**
- Afin de favoriser une mobilité électrique respectueuse de l'équilibre du système électrique et privilégier autant que possible les énergies renouvelables, **EDF préconise :**
  - ✓ **de piloter sa recharge,**
  - ✓ **d'adapter sa puissance de recharge au besoin de mobilité.**





**Synergîle**

Pôle d'innovation de la Guadeloupe

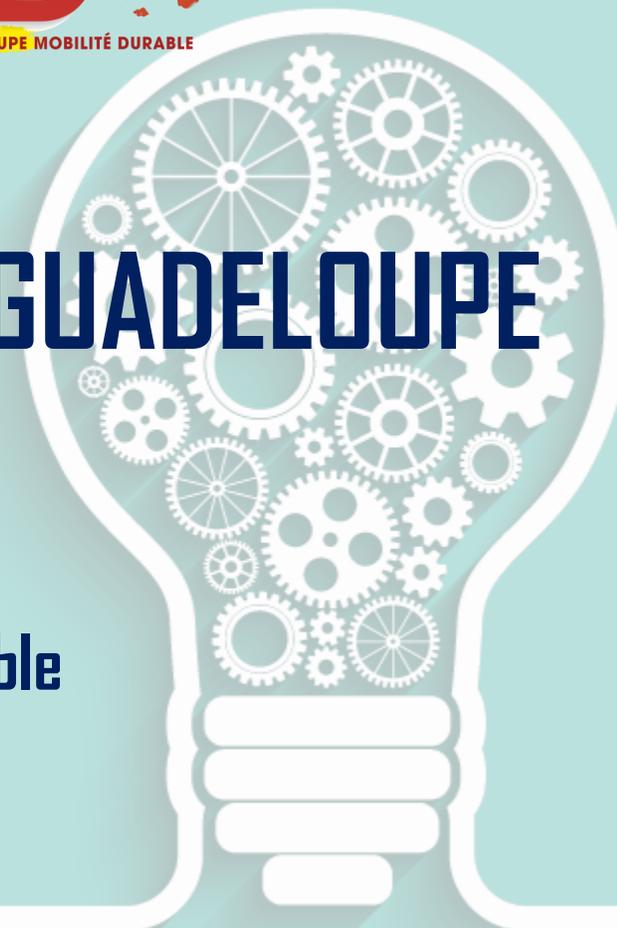


# LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN GUADELOUPE

**Nom : Marielle MAYA**

**Fonction : Chargée mission Guadeloupe Mobilité Durable**

**Organisme : Le pôle d'innovation Synergîle**



Direction  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

